

**Discours de Madame BRISSY,
Présidente du Conseil d'Administration de la Caf de l'Aisne**

**Signature de la Convention territoriale globale
Avec la Communauté de communes du canton de Charly sur Marne
10 Décembre 2021**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement honorée d'être présente, ici, à Charly, afin de procéder avec vous, Madame la Présidente, à la cérémonie officielle de signature de la Convention Territoriale Globale, entre votre Collectivité et la Caisse d'allocations familiales.

Ainsi que tout le Conseil d'administration de la Caf 02, je vous remercie d'avoir, poursuivi cette démarche de CTG dans le contexte si difficile, que nous avons traversé ces derniers mois et qui a réellement permis de mettre en valeur, dans un premier temps, la politique sociale du territoire dans les champs partagés avec la Caf.

Cette signature donne l'occasion de partager ensemble l'aboutissement, la concrétisation d'un projet commun pour les plus de 15 500 habitants de la Communauté de communes.

La Convention territoriale globale est un formidable levier pour faciliter et optimiser le travail entre la CAF et votre territoire. Résultat, une action sociale plus perceptible et plus efficace pour les habitants de ce territoire, mais aussi pour participer à vaincre l'isolement, encourager les solidarités...

Dynamique, vous l'êtes et c'est bien cette impulsion forte que vous souhaitez insuffler à vos projets de territoire, qui anime également la démarche CTG.

La Communauté de communes offre déjà des équipements et des services de proximité :

- Deux multi-accueil pour un total de 40 places, et deux micro-crèches de 10 places chacune
- Un relais petite-enfance et une maison d'assistants maternels

- Un accueil de loisirs sans hébergements extrascolaire multisites et huit accueils périscolaires répartis sur dix espaces, trois sites d'accueils pour le Plan Mercredi
- Un service jeunesse (12-18 ans)
- 108 associations (sportive, culturelle, loisirs et sociale)

Le territoire rural offre de véritables opportunités, souvent recherchées, en qualité de vie. Mais pour qu'un territoire devienne ou demeure attractif, il faut des services à la population qui soient à l'écoute de ses habitants. Pour cela, il faut aller à la rencontre des habitants. Et c'est ce que vous faites !

La CTG offre ce cadre de référence où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche Famille est mobilisé en faveur des habitants du territoire, et des allocataires dans leur ensemble.

L'action de la Caf s'adapte aux besoins de chaque commune ou communauté de communes. Elle est plus que jamais au cœur des solidarités familiales et sociales. Elle l'a démontré une fois de plus tout au long de la pandémie, et à l'occasion du lancement des deux projets - phare que sont l'intermédiation financière des pensions alimentaires et la réforme des aides personnelles au logement plus réactive dans la prise en compte des changements de ressources des allocataires.

Nous allons bientôt arriver au terme de la convention d'objectifs et de gestion 2018 2022, pour autant, nous poursuivons notre cœur de mission : offrir encore plus de services aux familles, ici et là au plus proche des lieux de vie de nos allocataires : les aider à concilier vie familiale et vie professionnelle, faciliter les relations parents-enfants, les accompagner dans leur cadre de vie, être là au quotidien quand des événements de vie viennent fragiliser leur équilibre.

Et c'est grâce aux coopérations solides développées avec les partenaires qui s'inscrivent dans ces mêmes finalités.

La Caf est très présente dans la vie des habitants de l'Aisne, comme elle l'est dans la vie des 267 000 bénéficiaires (1 habitant sur 2 dans l'Aisne), auxquels nous avons versé près de 750 millions d'euros de prestations et fonds d'action sociale en 2020.

Pour toutes ces raisons, nous continuerons de jouer un rôle essentiel aux côtés de nos partenaires, afin de favoriser de manière inconditionnelle, une politique familiale et sociale adaptée aux enjeux de territoires :

- Créer de nouvelles dynamiques spatiales (Nord, Centre et Sud)
- Prendre en compte l'évolution des structures familiales dans les services et les difficultés rencontrées par les jeunes notamment les moins diplômés

- Valoriser les services à la petite enfance et diversifier l'offre
- Développer et adapter les services enfance et jeunesse aux besoins des familles et des jeunes
- Apporter une réponse adaptée au besoin de soutien à la parentalité des familles
- Favoriser les initiatives pour le développement de l'animation de la vie sociale et locale
- Faciliter l'accès aux droits pour les habitants du territoire
- Intensifier l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Faciliter l'accessibilité à l'information des services à la population, des associations et actions locales existantes.

Ces enjeux ont été identifiés à la suite du travail mené entre fin 2018 et septembre 2021. Un diagnostic est d'abord lancé avec le recueil de données objectives, la diffusion d'un questionnaire de satisfaction et de recensement des besoins auprès de la population. Avec le 1er Copil en mai 2021, débutent la présentation finalisée du diagnostic, la validation des enjeux et des axes qui seront déclinés dans la CTG. Le 2ème Copil en septembre 2021, complète et valide le plan d'action.

Vous avez su vous donner les moyens pour tout ce travail et pour piloter cette CTG avec l'embauche d'un chargé de coopération dès le début de la démarche en 2021.

En conclusion, trouver des synergies nouvelles, mettre en commun, nos énergies et nos talents, cette convention traduit là, l'esprit commun qui anime toute CTG.

Enfin, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la concrétisation de notre convention.

Merci pour votre attention.

